

énergie

# A Cordemais, l'avenir incertain de la dernière centrale à charbon française

Le 13 Décembre 2021 9 min

[2022 : la France dans tous ses états] La centrale à charbon de Cordemais, en Loire-Atlantique, va devoir cesser son activité. EDF, salariés, élus et associations environnementales locales peinent à s'accorder sur un projet de conversion.



Derrière la question de la production d'énergie, avec la fermeture de la centrale à charbon de Cordemais (Pays de la Loire), se cache celle de l'emploi.  
PHOTO : Fred Peault

Des îlots, des marais, des roselières verdoyantes... les derniers kilomètres de la Loire, dans l'estuaire de Saint-Nazaire, offrent un spectacle naturel atypique. Mais sur les rivages, les espaces naturels se mêlent à de vastes zones industrielles. Ici, le producteur d'engrais Yara, derrière, le fabricant de produits chimique Air Liquide, plus loin, l'importateur de soja Cargill, ou encore la raffinerie Total, un terminal gazier, une centrale à cycle combiné et... la centrale à charbon de Cordemais.

Les centrales à charbon ont été placées par Emmanuel Macron sur la liste des espèces en voie de disparition. Le candidat En Marche s'était en effet engagé en 2017 à fermer toutes celles de France métropolitaine avant 2022. Mais celles-ci fournissaient encore, en 2020, 1,2 % de la production nationale d'électricité, générant près de 10 millions de tonnes de CO<sub>2</sub>, soit plus du quart des émissions de gaz à effet de serre du secteur électrique.

A quelques mois de la fin de son quinquennat, on sait que cette promesse ne sera pas tenue. Certes, la centrale du Havre ne produit plus d'électricité depuis le printemps 2021, et la

combustion de charbon devrait cesser dans les prochains mois à Gardanne (Bouches-du-Rhône) et Saint-Avold (Moselle). En revanche, la fermeture de la centrale EDF de Cordemais, en Loire-Atlantique, arrivera plutôt « *entre 2024 et 2026* », selon les termes [d'un communiqué](#) du ministère de la Transition écologique.

La nécessité de continuer à produire de l'électricité à Cordemais n'est pas vraiment une surprise. RTE, le gestionnaire du réseau de transport d'électricité, avait prévenu depuis plusieurs années que cette centrale était essentielle à l'approvisionnement de l'ouest de la France, en attendant la mise en service du réacteur nucléaire EPR de Flamanville, en Normandie, qui a pris du retard.

Non, ce qui a le plus surpris les quelque 500 personnes (340 salariés EDF et 150 sous-traitants permanents) qui travaillent actuellement à la centrale, c'est l'annonce par EDF, concomitante à celle du ministère, de l'abandon d'un plan de conversion de la centrale, Ecocombust.

## Projet alternatif

Ecocombust est un projet de la direction de l'établissement, lancé en 2015, consistant à chercher un substitut à base de biomasse, moins émetteur en CO<sub>2</sub>, pour remplacer le combustible charbon. La CGT s'en est ensuite saisie pour le développer, avec le soutien d'EDF. L'idée était de construire, à Cordemais, une usine de fabrication de « pellets » obtenus à partir de déchets de bois récupérés. Ceux-ci auraient été utilisés pour alimenter la centrale, jusqu'en 2026, avec un mix composé de 80 % de pellets et 20 % de charbon. De quoi permettre, selon les défenseurs du projet, d'éviter l'émission de 400 000 tonnes de CO<sub>2</sub> par an et de préserver la moitié des emplois actuels.

Dans ce projet, la centrale ne tournerait que 400 heures par an, essentiellement en hiver, afin de respecter les plafonds d'émissions de CO<sub>2</sub> fixés par la loi énergie-climat. A l'issue de 2026, ne fonctionnerait plus que l'usine de production de pellets, en vue de commercialiser ceux-ci à l'extérieur. La production électrique, elle, s'arrêterait à cette échéance.

Ces dernières années, plusieurs essais ont été menés afin de tester le processus. Le gouvernement s'est montré favorable à l'expérimentation. Une autorisation environnementale a été déposée par EDF et une enquête publique a été organisée au début de l'année 2021. Mais en juillet dernier, l'entreprise estime finalement qu'Ecocombust n'est pas faisable en raison du « *coût du projet qui ne permettrait pas de garantir un prix attractif du produit final* », et parce qu'un partenaire industriel se serait retiré. Selon les syndicats, il s'agit de Suez, [en cours de fusion avec Veolia](#).

Pour les salariés qui ont soutenu Ecocombust, allant jusqu'à se mettre en grève pendant trois mois pour faire avancer le dossier, la déception est énorme. Du côté de la CGT, on refuse encore de croire que le projet est définitivement enterré. « *Tout est encore possible, nous sommes encore en discussion avec le ministère de la Transition écologique. Nous cherchons un acteur industriel qui pourrait remplacer Suez* », affirmait ainsi, courant octobre, Gwenaël Plagne, élu CGT au comité social et économique d'EDF Cordemais.

## Dissensions locales

Mais, difficulté supplémentaire, le projet ne fait pas l'unanimité localement. Certes, en juin, de nombreux élus locaux de tous bords, tels que la députée LREM Anne-France Brunet, la présidente LR du conseil régional des Pays de la Loire Christelle Morançais, la maire PS de Nantes Johanna Rolland et le maire PS de Saint-Nazaire David Samzun ont signé « l'appel de Cordemais » en faveur du projet Ecocombust. Plus récemment, le coordinateur de La France insoumise, Adrien Quatennens, a participé à un rassemblement organisé par la CGT de Cordemais, et a lui aussi affiché son soutien au projet.

Mais les élus écolos sont plus partagés, et les organisations environnementales franchement sceptiques. Les associations Virage Energie-Climat Pays de la Loire (VEC-PdL) et France Nature Environnement (FNE) ont notamment exprimé des inquiétudes concernant l'impact d'un tel projet sur la ressource en bois et la qualité de l'air.

Lors de l'enquête publique, FNE avait demandé qu'EDF s'engage formellement à ne pas utiliser de bois brut pour alimenter la centrale. Le « bois énergie » est souvent présenté comme une énergie renouvelable, mais il peut en réalité s'avérer peu vertueux si les arbres sont coupés trop jeunes et n'ont pas le temps d'absorber suffisamment de CO<sub>2</sub>. L'entreprise avait assuré qu'elle ne s'approvisionnerait qu'en bois B, c'est-à-dire issu de meubles ou de démolitions, dans un rayon de 130 kilomètres. Mais les associations ne sont pas convaincues.

*« On nous a présenté des études d'approvisionnement qui allaient de Bayonne à Brest »,* pointe Jean-Claude Clément, membre de VEC-PdL. Enfin, un gros doute demeure sur l'impact carbone du projet. *« Nous n'avons jamais réussi à obtenir des chiffres précis là-dessus »,* regrette Martin Fonteneau de l'association VEC-PdL. La commission d'enquête publique reconnaissait ainsi que les éléments à disposition n'aboutissaient qu'à *« la confusion la plus totale »*.

EDF était-elle vraiment déterminée à développer Ecocombust ? Philippe Perrochon, délégué Force ouvrière à la centrale de Cordemais s'interroge. *« C'était un peu un projet pour acheter la paix sociale. Pendant que les salariés étaient occupés à faire avancer ce dossier, la direction gagnait du temps. A chaque fois qu'on passait une marche technique, elle en rajoutait une »,* regrette-t-il.

Le syndicat planche désormais sur un projet alternatif consistant à produire de l'hydrogène vert, lui-même produit grâce à des panneaux photovoltaïques et des éoliennes. Les énergies renouvelables sont en développement sur la façade ouest. Un parc d'éoliennes en mer au large de Saint-Nazaire doit être mis en route au printemps 2022. Un autre devrait être construit dans les prochaines années au large des îles d'Yeu et de Noirmoutier.

## **Combien d'emplois ?**

Derrière les débats sur la nature des futurs kilowattheures se cache la question de l'emploi. Ni le projet Ecocombust, ni un projet de conversion en centrale fonctionnant à l'hydrogène ne permettraient de réemployer les 500 salariés actuels. Dans le projet Ecocombust, à l'issue de la fermeture de la centrale en 2026, l'usine de fabrication de pellets ne nécessiterait qu'une cinquantaine d'emplois.

Dans le « pacte de Cordemais », signé en janvier 2020 par l'Etat, les collectivités locales, l'Ademe, EDF et la Banque des territoires, le gouvernement s'est engagé à mettre en place un dispositif d'accompagnement des salariés et des sous-traitants de la centrale. Ce pacte prévoit

également un investissement potentiel de 275 millions d'euros, dont 53 millions par des investisseurs privés, dans une trentaine de projets liés à l'activité portuaire, l'export agroalimentaire, l'énergie et les mobilités dans l'estuaire de la Loire.

Insuffisant, selon Tristan Riom, élu EELV en charge de l'énergie et du climat à la métropole de Nantes. « *Ce document manque de concret sur la partie transition et sur le devenir du site* », estime-t-il. « *C'est un package avec de nombreux projets, dont certains font partie de la transition écologique, comme l'éolien en mer, mais d'autres sont plus de l'ordre du greenwashing.* » « *Les syndicats ont fait un travail qui aurait dû être fait par EDF et l'Etat. Maintenant, c'est à la direction d'EDF de dire ce qu'elle souhaite faire* », affirme l'élu.

L'incertitude qui plane sur l'avenir du site mine les salariés. Fin novembre, un salarié de Bouygues E&S Maintenance Industrielle est décédé accidentellement lors d'une opération sur le site. De quoi alourdir encore une ambiance déjà pesante.

Dans l'estuaire, la centrale de Cordemais n'est pas la seule installation qui risque de faire les frais de la transition énergétique. La raffinerie Total, le terminal gazier, le terminal charbonnier et la centrale à cycle combiné gaz de Montoir-de-Bretagne sont autant d'industries liées aux énergies fossiles que la France va devoir abandonner pour atteindre la neutralité carbone en 2050. Voilà pourquoi le débat énergétique est ici particulièrement sensible.

## **Derrière Cordemais, le modèle français en question**

La présidente de la région Pays de la Loire, Christelle Morançais, s'est récemment prononcée en faveur de l'implantation d'une « *petite centrale nucléaire* » sur le site. Les « *small modular reactor* » (SMR) constituent un nouveau type de réacteur pour lequel [Emmanuel Macron a annoncé vouloir investir](#) dans le cadre du plan [France 2030](#).

Cette technologie est en développement et ne devrait pas voir le jour avant plusieurs années. Mais la proposition a déjà fait bondir les écologistes. Dans ce département réputé rebelle, un projet de centrale nucléaire, sur la rive sud de l'estuaire, au Carnet, avait dû être abandonné dans les années 1980 suite à une forte mobilisation contre son installation.

A l'échelle nationale, l'avenir du nucléaire et des énergies renouvelables constitue un débat incontournable pour les candidats à l'élection présidentielle. Emmanuel Macron, la droite et l'extrême droite sont pour le développement de l'atome, tandis que les partis de gauche sont plus partagés. Les écologistes sont résolument contre, Jean-Luc Mélenchon plaide pour la sortie d'ici à 2030, tandis que le secrétaire national du PCF Fabien Roussel est favorable à un mix énergétique mêlant nucléaire et énergies renouvelables. Voilà des débats qui seront suivis de près dans les semaines à venir, sur les rives de l'estuaire de la Loire.

***A paraître prochainement dans notre série « [2022 : La France dans tous ses états](#) » : A Mauzé-sur-le-Mignon, la guerre de l'eau aura bien lieu***